



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Annexe III

**Engagement du dispensateur de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire.**  
*(Arrêté du 13 juin 2016 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale)*

Nom ou raison sociale du dispensateur de formation.....

Adresse du siège social.....

Téléphone.....

Pour les personnes assujetties, le n° de déclaration d'activité comme dispensateur de formation

N° SIRET .....

Nom du responsable légal .....

Contact en charge du dossier (ces coordonnées figureront sur la liste à destination du public)

Nom et prénom.....

Téléphone .....

Adresse électronique .....

Je soussigné(e).....

en qualité de .....

m'engage à :

- respecter les exigences réglementaires fixées par l'arrêté du 13 juin 2016 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 susvisé,
- viser les objectifs de formation tels que décrits dans le référentiel de formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à la restauration commerciale défini en annexe II de l'arrêté du 13 juin 2016 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 susvisé,
- à utiliser la dénomination « formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale » pour toute communication relative à la formation, à l'exclusion de toute version abrégée ou variante faisant apparaître la mention HACCP,
- tenir à disposition les pièces administratives figurant dans le paragraphe B de l'annexe I de l'arrêté du 13 juin 2016 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 susvisé,
- réaliser la mise à jour de ces pièces administratives lors de changements significatifs de la prestation de formation,
- fournir annuellement un bilan de l'activité de la prestation de formation réalisée.

Fait à .....

Le .....

Signature du dispensateur de formation  
(cachet)